DÉLIBÉRATION

Création d’une servitude pour le passage de canalisations électriques souterraines sur deux parcelles de Limoges Métropole au lieu-dit Maison Neuve, à Verneuil-sur-Vienne

1 DOCUMENT - *Publié le 4 Décembre 2025*

Délibération du 21 novembre 2025

18_18.pdf
(.pdf, 228,0 Ko)

TÉLÉCHARGER